

**Allocution de Pierre Charron
Présentation du budget 2023
Conseil de ville du 14 décembre 2022**

Seule l'allocution lue fait foi

PRUDENCE. CONSTANCE. CONFIANCE

Chers concitoyens et chères concitoyennes,

J'ai l'honneur aujourd'hui de vous présenter les orientations budgétaires pour l'année 2023, de même que les principaux projets qui y sont inscrits.

Établir un budget est un réel défi, dans un contexte de post pandémie, et marqué par les effets de l'instabilité économique mondiale.

Ces effets, vous le savez, entraînent dans leur sillage une flambée de l'inflation.

Ce qui nous amène à agir avec prudence, à déterminer les priorités, tout en gardant le cap avec confiance sur les projets nécessaires pour assurer l'avenir.

L'exercice budgétaire a été ardu, mais, heureusement, la pertinence des décisions que nous avons prises ces dernières années nous a permis de maintenir notre équilibre.

La Ville est en bonne santé financière. De plus, la dette à long terme est non seulement bien contrôlée, mais elle est en baisse.

En effet, l'endettement total net à l'ensemble est passé de 113 M\$ qu'il était en 2018, à 102 M\$ en 2021, ce qui représente une baisse de près de 11 M\$.

Tout ceci nous a permis de bénéficier d'une marge de manœuvre sécurisante au moment de l'élaboration de ce budget.

Je ne vous ferai pas languir, nous allons passer immédiatement dans le vif du sujet.

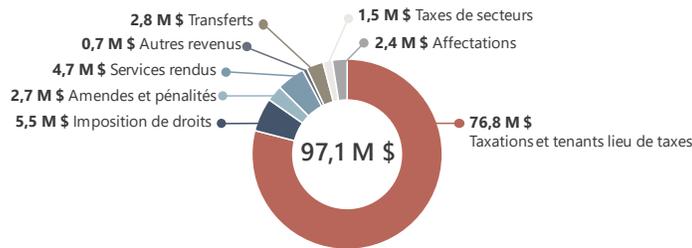
BUDGET

Le budget pour l'année 2023 se chiffre à 97 156 440 \$

Je vous invite à regarder à l'écran la répartition des dépenses et revenus.

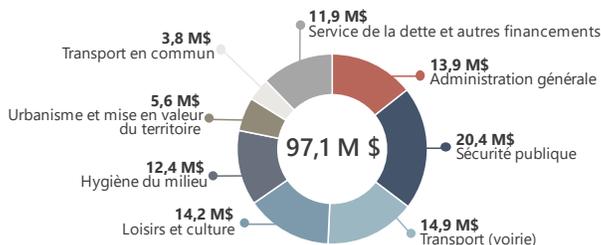
À débiter par les revenus :

Revenus de fonctionnement et affectations



Voyons à présent la répartition des dépenses :

Charges de fonctionnement



Ce ne sera une surprise pour personne, si je souligne que l'inflation a eu un impact certain sur le budget.

En effet, le dernier indice de référence pour la région métropolitaine, celui d'octobre 2022, indique une hausse annuelle de l'IPC de 6,73 %, qui s'additionne à l'IPC de l'année dernière, qui était, lui, de 5,06 %.

Pour réaliser l'ampleur, sachez qu'on enregistrait une variation moyenne de l'IPC de 1,54 % pendant les 10 années précédentes.

Comme je le disais, cette inflation nous impacte fortement.

Juste pour illustrer le fait, voici quelques-uns des écarts observés en regard à des dépenses incontournables que nous devons assumer, lesquelles sont impactées par l'inflation.

- Produits chimiques pour l'eau potable : 90,67 %
- Produits chimiques pour les eaux usées : 62,85 %
- Déneigement : 34,46 %, soit plus de 800 000 \$ d'augmentation
- Essence : 43,32 %
- Enfouissement des déchets : 13,48 %

Les quotes-parts que nous devons verser aux différentes instances, Communauté métropolitaine de Montréal, Autorité régionale de transport métropolitain, MRC de Deux-Montagnes, qui s'élèvent à tout près de 5 M \$, il est important de le préciser, sont en augmentation de 215 570 \$ par rapport au budget précédent.

Le transport collectif s'arrose la part du lion dans cette augmentation. Cette année, la contribution à l'Autorité régionale de transport métropolitain, qui est de plus de 3,7 M \$, subit une hausse de 151 720 \$.

Et encore, c'est une année d'augmentation modérée. Il faut se préparer à des augmentations substantielles au cours des prochaines années.

Comme je vous le disais, l'instabilité économique entraîne divers effets.

Notamment au plan des prévisions.

Dont la hausse des taux d'intérêts, qui se répercutera sur le service de la dette.

À ceci s'ajoutent les baisses conjuguées du marché de l'immobilier et de la construction, qui auront un impact sur les droits de mutation, sur les permis et, conséquemment, sur la croissance des revenus de taxation.

Actuellement, vous savez, la fiscalité municipale fait en sorte que pour équilibrer leur budget, les villes demeurent fortement dépendantes de la taxation, soit l'impôt foncier auxquels s'ajoutent les revenus de la tarification de services - aqueduc, égouts, déchets et transport collectif.

À Saint-Eustache, la taxation représente 79 % de tous les revenus.

C'est évident que les revenus de taxes ne suffisent plus. Il faut qu'on aille plus loin.

On a fait un pas avec le versement aux municipalités d'un point de TVQ en 2020.

Mais il est absolument nécessaire de revoir la fiscalité municipale. La taxe foncière ne peut plus être la part la plus importante des revenus. C'est une préoccupation majeure pour l'ensemble des municipalités. Le pacte fiscal ne peut à lui seul résoudre les problèmes actuels et ceux à venir.

Il faut vraiment tenir un chantier sur le sujet, et ce, rapidement. Il est essentiel que le Gouvernement du Québec soit à l'écoute.

TAXATION

Le moment est venu de vous présenter les montants des taxes foncières et celui des taxes de service pour l'année 2023.

Soyez rassurés, malgré les difficultés, j'ai tout de même de bonnes nouvelles pour vous.

Commençons par les différents taux de taxes selon les catégories, par 100 \$ d'évaluation.

Le taux de taxes pour le secteur résidentiel s'établit à 0,5843 \$, en augmentation de 3,40 %, ce qui très modéré dans le contexte actuel.

Le secteur agricole connaît aussi le même pourcentage d'augmentation modéré de 3,4 %, avec un taux de 0,5837 \$.

Le taux de taxes pour les immeubles résidentiels de 6 logements et plus est fixé à 0,6307 \$, une hausse de 3,39 %.

Pour les secteurs commercial et industriel, nous avons réussi à limiter la hausse sous la barre des 4 %.

Fixés à 1,7925 \$ pour le secteur commercial et à 1,7688 \$ pour le secteur industriel, ces taux de taxes demeurent toujours compétitifs dans la région métropolitaine.

Le taux des terrains vagues desservis, pour sa part, a été établi à 1,1686 \$, en hausse de 3,4 %.

La contribution pour le patrimoine demeure à un cent du 100 \$ d'évaluation. Tandis que la contribution pour l'environnement est légèrement haussée pour se fixer à .0060 \$ du 100 \$ d'évaluation.

En ce qui a trait aux taxes de services, nous tendons à ce qu'elles reflètent les coûts réels. Là comme ailleurs, nous sommes soumis à l'inflation.

La taxe pour l'aqueduc est fixée à 203 \$, ce qui demeure très peu coûteux pour l'utilisation de cette ressource.

On ne le réalise pas toujours, mais ça représente un peu moins de 17 \$ par mois pour bénéficier de l'eau potable à volonté, pour tous les besoins courants de la vie quotidienne d'une famille. C'est nettement moins élevé que le coût déboursé chaque mois pour un seul téléphone cellulaire.

La taxe pour l'éégout a été fixée à 194 \$, en hausse modérée de 8 \$ par rapport à l'année précédente.

La taxe pour les déchets a été ajustée à 216 \$, une augmentation directement imputable au coût des contrats, comme on l'a vu plus tôt.

Et enfin, la contribution au transport collectif a été fixée à 192 \$ par unité résidentielle.

Cependant, comme par les années passées, les mesures d'atténuation habituelles s'appliqueront pour les immeubles d'habitation à logements multiples.

Soit 192 \$ pour le premier logement et 96 \$ pour chacune des autres unités.

Voyons maintenant ce que le tout représente pour une maison de valeur moyenne de 328 903 \$. Il est intéressant de noter ici que la valeur de cette maison a carrément doublé en 15 ans.

Donc, pour cette maison moyenne, l'augmentation totale du compte de taxes, l'impôt foncier, les contributions et les taxes de services inclus, se limite à 3,98 % en 2023.

Comme on le fait toujours, nous agissons avec une totale transparence, en faisant en sorte que le pourcentage d'augmentation annoncé reflète le total du compte de taxes, pas uniquement le pourcentage d'augmentation de l'impôt foncier.

Vous constaterez donc qu'en dépit du contexte plus que défavorable, nous avons réussi à limiter l'impact de l'inflation sur le compte de taxes.

Toutes les villes n'auront peut-être pas la possibilité de le faire, et seront alors contraintes à des choix difficiles.

Permettez-moi d'ailleurs de vous citer à cet égard un extrait d'un article de M. Michel Girard, chroniqueur économique au Journal de Montréal. Tout récemment, il écrivait ceci :

« Avis à tous les propriétaires résidentiels : votre compte d'impôts fonciers pour l'année 2023 va augmenter, peu importe la municipalité où vous habitez. Et dites-vous que si la hausse de votre compte atteint les 6 %, vous aurez été traités équitablement. Et qu'en dessous des 6 %, ce sera perçu comme un cadeau de la part de votre conseil municipal ».

Michel Girard ajoute : « Par contre, cela laisse présager que votre conseil municipal aura été contraint de couper quelque part dans les services pour parvenir à limiter les dépenses municipales ».

Je vous disais un peu plus tôt que la pertinence des décisions que nous avons prises ces dernières années nous a permis de maintenir notre équilibre, en nous donnant aussi une certaine latitude pour faire face aux défis de ce budget.

Sans rien sacrifier à la qualité des services et en continuant d'investir dans des projets essentiels.

PROJETS

Parlons maintenant de ces projets.

Pour l'année 2023, nos interventions seront axées sur ces trois priorités :

- Le maintien de la qualité de vie
- La lutte aux changements climatiques
- Et le développement économique

Débutons par le développement économique. D'ici à ce que la fiscalité municipale soit repensée en fonction des besoins réels des villes, le développement économique demeure ce levier qui permet d'améliorer la qualité de vie collective, sans ajouter au fardeau fiscal des contribuables.

2022 aura été une année record au chapitre de la valeur d'émission des permis de construction, qui devrait s'élever à 143 M\$ au 31 décembre.

Il est difficile de prévoir ce qui adviendra en 2023, en raison des signes du ralentissement économique qu'on observe partout, qui se fait également sentir ici.

Mais nous avons encore de belles perspectives. Et nous demeurons confiants en la réelle possibilité d'investissements majeurs, dans nos différents pôles de développement.

Notamment dans l'Innoparc Albatros.

Comme vous le savez, les deux premières phases ont été un succès qui a dépassé toutes nos prévisions, et qui se traduit à ce jour par :

- 930 emplois de créés ou maintenus
- 1,3 M\$ en revenus de taxes
- 25 M\$ en revenus provenant de la vente des terrains.

En 2022, nous avons accueilli la nouvelle entreprise Meltech innovation, qui investira près de 40 M\$ pour ses nouvelles installations.

Quand je dis que nous considérons l'Innoparc comme un grand succès, je pense aussi à ces entreprises qui étaient déjà établies chez nous, et qui ont pu s'y installer pour poursuivre leur expansion et prospérer.

C'est notamment le cas pour la Maison Lavande, un fleuron eustachois, qui a entrepris en 2022 la construction de ses nouvelles installations dans l'Innoparc.

Sur les trois terrains encore disponibles, deux font actuellement l'objet de vérifications diligentes et les transactions finales devraient se concrétiser d'ici quelques semaines. Le dernier terrain devrait s'envoler rapidement.

Nous assistons à présent à la planification du développement de la Phase 3 de l'Innoparc.

Le constructeur et promoteur immobilier Broccolini a en effet acquis 2,5 millions de pieds carrés de terrains appartenant à la firme Adesa, dans la perspective d'y accueillir de grandes entreprises.

Je peux vous dire qu'il y a déjà des projets en cours de discussions, que nous suivons avec un grand intérêt.

À terme, pour la Ville, l'implantation de grandes entreprises dans la Phase 3 de l'Innoparc favorisera des investissements privés de l'ordre d'environ 150 M\$ en valeur de construction, et pourrait rapporter quelque 2,6 M\$ par année en revenus de taxation.

Et ce n'est pas la seule perspective que nous avons encore en termes de développement industriel.

Le secteur de la Côte cachée, à l'est, en bordure de l'autoroute 640, dispose de près de 5 millions de pieds carrés disponibles dès maintenant.

Notre équipe économique d'IDÉ Saint-Eustache sera très présente pour faciliter le développement de ces projets privés, et ceux des gens d'affaires de tous horizons.

Il est question ici de projets privés, mais nous avons aussi des projets de développement bien à nous.

Dont le déploiement de la zone d'innovation agricole, qu'on appelle communément la ZIA, un projet vraiment unique à Saint-Eustache, qui allie économie, développement durable et autonomie alimentaire.

Je suis heureux de vous dire qu'on a énormément progressé dans ce projet qui se déploie en trois phases.

La phase 1 est une zone dédiée à la formation théorique et pratique de la relève agricole, dispensée par le Collège Lionel-Groulx.

Cette phase est déjà bien lancée, puisque le Collège a accueilli en septembre sa première cohorte à Saint-Eustache.

Pour l'instant, la partie théorique du programme est dispensée dans nos locaux du Carrefour institutionnel régional.

Pour la partie pratique, nous avons consenti un bail au Collège pour une grande terre adjacente au parc Nature et accessible depuis le chemin du Chicot.

À moyen terme, dès qu'il aura obtenu les autorisations nécessaires, le Collège entend acquérir la terre et y faire construire un établissement d'enseignement permanent.

Ceci donnera à Saint-Eustache un rayonnement exceptionnel dans la région.

Voilà pour la phase 1 de la ZIA.

La phase 2, elle, consiste en la création du Parc d'innovation agricole, où des jeunes de la relève pourront louer des lots de moyennes superficies, afin d'y faire de la culture biologique intensive.

En 2022, nous avons acquis la terre pour les accueillir et si tout va comme prévu, nous espérons voir s'établir nos premiers agriculteurs dans environ 18 mois.

Et, croyez-moi, ils sont nombreux à rechercher des lots abordables de moyenne superficie, chose pratiquement impossible à trouver dans la région métropolitaine.

Ultimement, en dernière phase, la zone d'innovation agricole devrait compter aussi un incubateur agricole, pour permettre à la relève formée de développer un modèle d'affaires viable, avec l'accompagnement de professionnels.

Ce projet, en plus de toutes ses retombées économiques et environnementales, positionnera Saint-Eustache comme un modèle de la nouvelle agriculture au Québec. Et nous en sommes très fiers.

Par ailleurs, nos futurs agriculteurs pourront proposer leurs produits au marché public du Vieux-Saint-Eustache, qui constitue une vitrine de choix pour nos producteurs et artisans.

La saison 2022 du marché a d'ailleurs été exceptionnelle, avec une moyenne de plus de 3 500 visiteurs par samedi, une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente.

Notre marché public compte certainement aujourd'hui comme l'un des plus importants marchés publics estivaux de la couronne nord de Montréal.

Et un autre marché vient de connaître une excellente deuxième saison.

Je parle du marché de Noël du Vieux-Saint-Eustache, agrandi et plus animé encore que l'an dernier, auquel se sont joints une vingtaine d'exposants de l'Association des artisans en métiers d'art de Saint-Eustache.

La version 2023 du marché de Noël est déjà en cours de développement, et comptera une dizaine de maisonnettes de plus, avec la participation du Centre de formation Construc-plus.

Nous sommes vraiment fiers de ce très beau partenariat, qui permet aux élèves de réaliser un projet concret de construction.

Un autre événement est venu animer le Vieux-Saint-Eustache en 2022, dans la foulée du marché public, et c'est la Grande tablée du marché, qui a mis en valeur le savoir-faire de nos restaurateurs participants et des exposants « chouchous » du marché public.

L'expérience a connu un franc succès, si bien que nous allons certainement rééditer l'événement en 2023.

Une belle façon de créer de l'affluence sur la rue Saint-Eustache, ce dont profitent aussi nos commerces qui y ont pignon sur rue.

Dans un autre ordre d'idées, il y a quelque temps, nous avons mandaté une firme pour définir l'image de marque citoyenne que vous, les Eustachois et Eustachaises, avez de votre ville et ce que vous attendez d'elle.

Les réponses sont sans équivoque. Votre ville, vous la voulez principalement naturelle, écologique et vivante.

En plus de poursuivre ou de mettre en place des initiatives qui collent à cette image de marque citoyenne, nous allons aussi explorer la possibilité de créer des alliances de marque avec de grandes entreprises qui partagent cette même vision, et qui vont vouloir s'engager solidement financièrement à long terme dans des projets structurants.

Je pense notamment au parc Nature, parmi d'autres opportunités.

Son développement a un coût, et il va de soi qu'un engagement financier à long terme d'une grande entreprise nous permettrait de mettre plus de choses en place, plus rapidement.

J'ai cependant une excellente nouvelle à vous faire part au sujet du parc Nature.

En effet, nous sommes désormais en mesure d'amorcer son développement, suite à la décision favorable que vient de rendre la Commission de protection du territoire agricole.

Le feu vert est donné, et nous allons pouvoir débiter, dès cette prochaine année, la construction d'un chalet d'accueil ainsi que l'aménagement d'un stationnement non asphalté d'une centaine de places.

INVESTISSEMENTS

Globalement, nous allons initier cette année pour quelque 29 M\$ de projets, sans ajouter à la dette.

Parmi les principaux projets, une part importante de ces investissements, soit 9,4 M\$, sera consacrée au programme d'amélioration des parcs, dont 6,4 M\$ pour l'aménagement du parc Nature et l'acquisition de terrains au pourtour.

Près de 2 M\$ seront investis pour leur part dans le prolongement du réseau cyclable. De nouveaux tronçons seront aménagés en différents points de la ville, notamment sur la rue Dubois, sur le boulevard Industriel, dans les secteurs résidentiel et industriel d'Albatros ainsi que dans le nouveau projet résidentiel Constantin qui s'érige dans le quartier des Jardins.

Le reste des sommes sera affecté à l'amélioration des aires de jeux dans les parcs des Camélias, Paquette, Solange-Beauchamp, des Patriotes et Désormeaux.

D'autres travaux de remplacement ou de mise à niveau d'infrastructures sportives et d'équipements seront réalisés, notamment dans les parcs Prud'homme, Boisé des Moissons, Sacré-Cœur et Chénier.

Par ailleurs, nous poursuivrons le réaménagement du boulevard Industriel, de même que celui de la rue Dubois, entre les rues Antoine-Séguin et des Ancolies.

Des travaux de pavage seront réalisés aussi sur un autre tronçon du boulevard Industriel, entre la rue Primeau et le boulevard Arthur-Sauvé, de même que sur les rues Landry et Dorion, et sur certains segments de la 25^e Avenue.

Dans un autre ordre d'idées, nous allons sécuriser l'intersection des boulevards Léveillé et Arthur-Sauvé nord, face au CHSLD des Patriotes, en réaménageant les entrées charretières et en installant un feu de circulation.

D'autres sommes seront consacrées à l'entretien et à l'amélioration des bâtiments municipaux et patrimoniaux, au renouvellement de la flotte de véhicules municipaux et à des travaux préventifs dans nos stations de pompage.

Nous allons également réaménager la cour des Travaux publics. Les activités qui s'y passent se feront ainsi loin des résidences, ce qui assurera une plus grande quiétude aux riverains.

Des travaux d'agrandissement seront finalement menés à la centrale 911, pour répondre aux besoins entraînés par son expansion.

Comme vous le savez, notre centrale dessert plusieurs municipalités de la région et ailleurs au Québec, par le biais d'ententes qui s'avèrent profitables à toutes les parties.

Et de nouvelles ententes sont sur le point d'être conclues. De belles annonces sont à venir au courant de l'année.

URBANISME

Passons maintenant aux autres projets pour 2023, à débiter par la refonte de la réglementation d'urbanisme, que nous allons compléter cette année.

Le dernier plan d'urbanisme, tout comme les règlements qui en découlent, est entré en vigueur en 2005. Or, une mise à jour s'imposait.

Cette refonte est aussi l'occasion de rendre la réglementation conforme au schéma d'aménagement de la MRC, tel qu'exigé par la Loi.

Notre but est d'en faire un guide en mesure d'orienter le développement selon les meilleures pratiques en matière d'urbanisme.

Toujours à ce chapitre, j'ai par ailleurs une bonne nouvelle à vous faire part.

En effet, dès le printemps prochain, nous allons instaurer un nouveau volet du Programme tripartite Rénovation-Québec, en soutien aux propriétaires de maisons lézardées, en collaboration avec la Société d'habitation du Québec.

Chacun sait que la résolution de ce problème est très coûteuse, ce soutien financier aux propriétaires sera assurément le bienvenu.

MOBILITÉ URBAINE

J'aimerais maintenant aborder le chapitre de la mobilité urbaine.

Notre tout premier Plan de mobilité urbaine sera très prochainement adopté, qui agira en quelque sorte comme un « schéma d'aménagement de la mobilité ».

Il nous permettra de bien planifier et coordonner les interventions en matière d'infrastructures de transport et de développement urbain, de favoriser les déplacements actifs et collectifs, et de participer ainsi concrètement au défi de la transition climatique.

Il vise aussi à atténuer les irritants liés à la congestion routière.

Cependant, vous savez que les principales entraves à la fluidité sur notre territoire ne sont pas sous notre responsabilité, mais sous celle du ministère des Transports.

Je parle ici de la congestion sur le boulevard Arthur-Sauvé nord, qui est aussi une route nationale, la 148, et une importante voie de transit pour les véhicules en provenance de municipalités plus au nord.

L'autre point chaud de la congestion routière se trouve au carrefour de la 25^e Avenue et de l'autoroute 640, où un réaménagement d'envergure s'impose.

Nous avons confié à une firme de professionnels le mandat d'évaluer la faisabilité et les coûts reliés à l'aménagement d'une bretelle de sortie d'autoroute, pour les véhicules en provenance de l'est.

Or, les résultats de cette étude démontrent clairement que le plan que nous proposons est faisable, dans le respect intégral des normes.

Mieux encore, ils démontrent que ce plan peut se réaliser à bien moindre coût que celui initialement estimé par le MTQ. Soyez assurés que nous ferons toutes les représentations nécessaires pour que ce projet essentiel puisse voir le jour.

Dans l'objectif de favoriser les déplacements actifs, nous nous penchons sur un concept d'aménagement d'un lien cyclable qui permettra aux cyclistes de traverser l'autoroute 640 de façon sécuritaire.

Tandis qu'un autre projet est en cours de discussion avec nos partenaires des villes voisines et l'organisme Éco-Nature, en vue d'implanter un service de location de vélos électriques.

Ce projet est d'ailleurs relié à un autre extrêmement porteur, celui d'implanter un service de navette fluviale, qui relierait Saint-Eustache à d'autres villes de la région.

Il y a encore du chemin à faire, et ces services ne verront peut-être pas le jour en 2023, mais les discussions avec nos partenaires vont bon train et nous espérons des développements en cours d'année.

ENVIRONNEMENT

Ce qui m'amène maintenant à aborder le sujet capital de l'environnement, qui constitue une priorité incontournable.

Nous devons continuer à lutter énergiquement contre les changements climatiques.

C'est ce que veulent les citoyens, comme tous les sondages d'opinion l'expriment sans équivoque.

Vous savez, tout ce qu'on ne fait pas aujourd'hui pour tenter de freiner les changements climatiques, risque de nous coûter beaucoup plus cher à l'avenir.

Plus on négligera, plus on en paiera le prix aux plans environnemental, économique et humain.

Nous nous donnons donc les moyens de lutter.

Nous allons ainsi poursuivre notre grand plan de verdissement amorcé en 2022, qui consiste à combler un déficit de notre foresterie urbaine en plantant annuellement plus de 1 000 nouveaux arbres.

Nous avons identifié des secteurs où agir prioritairement, soit nos emprises de rue et nos parcs.

La plantation d'arbres ne présente que des bénéfices.

En plus d'agir comme « puits de carbone », les arbres contribuent à réduire le stress.

Ils agissent également sur le comportement des conducteurs qui, dans des rues bordées d'arbres, sont portés à ralentir.

Et comme dernier avantage, les propriétés comportant des arbres ont généralement une plus grande valeur immobilière que les propriétés non boisées.

En vertu de ce plan de verdissement, 750 arbres ont été plantés en 2022 dans nos emprises de rue, en façade de résidences où il n'y avait pas d'arbres.

Le déficit à cet égard sera pratiquement comblé en 2023, avec la plantation de 750 nouveaux arbres devant les résidences dépourvues.

Dans nos parcs, 500 arbres ont été plantés cette dernière année, et 500 autres viendront s'ajouter en 2023.

Nous allons également poursuivre notre programme de subvention pour l'achat et l'installation de bornes de recharge domestiques pour véhicules électriques.

Et en marge des efforts pour réduire les gaz à effet de serre, nous allons aussi travailler à la préservation de la ressource en eau, qui est une richesse collective à protéger.

Si l'eau est abondante, son traitement, lui, est coûteux. Des efforts doivent être mis pour sensibiliser au gaspillage de la ressource.

À la fois pour répondre à une exigence gouvernementale et surtout, pour sensibiliser les grands utilisateurs au coût de l'eau potable, des compteurs d'eau ont été installés dans les secteurs industriels, institutionnels et commerciaux.

À compter de 2023, tous les détenteurs de compteurs d'eau dans ces secteurs recevront une facture dite « de courtoisie », basée sur l'utilisation réelle de la ressource, ce qui devrait aider les utilisateurs à prendre conscience de la quantité d'eau consommée et des coûts qui y sont reliés.

La vraie tarification, elle, sera basée sur la consommation qui aura été enregistrée en 2024.

Quiconque voudra limiter les coûts et réduire sa facture aura ainsi le temps de faire les ajustements nécessaires, soit en modifiant des procédés, en appliquant une nouvelle technologie ou en remplaçant des équipements.

D'ici à ce que la tarification réelle soit appliquée, nous croyons que l'envoi de factures de courtoisie est une façon efficace d'encourager des comportements responsables face à la ressource.

AUTRES PROJETS

Je vous ai dit que le maintien de la qualité de vie collective demeure une priorité pour nous. Malgré le contexte, nous avons fait en sorte que des projets stimulants viennent ajouter à cette qualité de vie.

Ainsi, trois bonnes nouvelles en matière de culture, à débiter par le nouveau « Mon bus à lire », qui sera en service dès le printemps. Surveillez son passage, vous pourrez monter à bord pour y emprunter votre lecture préférée.

Devant le succès remporté, je suis heureux de vous confirmer que les danses en plein air dans les parcs seront de retour en 2023.

Et que tout au long du mois d'août, des spectacles variés vous seront offerts les mardis en soirée sur la promenade Paul-Sauvé.

Dans un autre ordre d'idées, nous allons bonifier le support financier aux organismes reconnus qui bénéficient déjà d'une aide financière annuelle.

Les temps sont difficiles pour plusieurs de ces organismes, qui, tout comme nous, subissent les impacts de l'inflation. Cette aide bonifiée leur permettra d'absorber le coup et de continuer leur mission.

Qui dit qualité de vie dit aussi sécurité, une de ses composantes essentielles.

C'est pour accroître ce sentiment de sécurité que différentes activités et campagnes de sensibilisation seront initiées en 2023, dont une activité très originale pour sensibiliser les nouveaux conducteurs de 16 et 17 ans aux impacts de la conduite avec facultés affaiblies par l'alcool et les drogues.

Cette activité, conduite conjointement par le Service de police de Saint-Eustache et la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, vise quelque 1 000 étudiants des écoles secondaires de Saint-Eustache et de Deux-Montagnes.

L'activité, appelée Projet SMASH, consiste en une simulation d'accident en temps réel, avec des comédiens et des intervenants d'urgence. Assez percutant et persuasif, je vous l'assure.

Par ailleurs, une campagne de sensibilisation à la vitesse au volant se déroulera au printemps prochain, comme chaque année. Je rappelle qu'en 2022, notre campagne annuelle a été à ce point remarquée qu'elle a connu un rayonnement dépassant largement nos frontières.

Et pour sensibiliser tout au long de l'année, 5 nouveaux afficheurs de vitesse électroniques seront installés, ce qui porte à 15 le total de ces afficheurs sur le territoire. Cette mesure a largement prouvé son efficacité et a fait chuter drastiquement les excès de vitesse là où les afficheurs sont installés.

CONCLUSION

Ceci termine cette présentation des orientations budgétaires et des projets pour l'année 2023.

Vous le voyez, il y a tout lieu de demeurer optimiste pour l'avenir.

Un avenir qui repose sur notre capacité d'affronter avec lucidité les défis qui nous interpellent, et aussi, sur notre capacité d'innover.

Nous entendons continuer de faire évoluer notre ville dans cette voie, qui conduit à la prospérité.

Permettez-moi de conclure par des remerciements amplement mérités.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à cet exercice très rigoureux, mes collègues du conseil municipal, tous les responsables de services et, de façon particulière, les membres de la Commission de l'administration publique, des finances et des ressources humaines.

À débiter par :

- M. Marc Lamarre, président
- Mme Nicole Carignan-Lefebvre, vice-présidente
- M. Christian Bellemare, directeur général
- M. François Bélanger, directeur général adjoint, et directeur des Services techniques et de l'environnement
- M. Bastien Morin, directeur général adjoint et directeur des Services administratifs
- Mme Jocelyne Montreuil, directrice du Services des finances et trésorière
- Et M. Thierry Vallières, directeur du Service de police

Je profite de l'occasion pour remercier sincèrement les membres de la direction et l'ensemble des employés municipaux de nous assister avec autant de professionnalisme et d'être les artisans de la qualité de vie exceptionnelle qu'on retrouve à Saint-Eustache.

Un merci tout spécial aux citoyennes et citoyens qui siègent au sein de nos commissions et comités. Vous contribuez grandement à l'évolution de notre ville et au mieux-être de ses résidents et résidentes.

Le moment est venu de vous offrir mes meilleurs vœux à l'approche des Fêtes, et de vous souhaiter une excellente année 2023, sous le signe de la paix, de la santé et de la bienveillance.

Notre monde en a bien besoin et c'est la grâce que je vous souhaite.

Merci de votre attention et bonne fin de soirée!